COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES MOIS D'AVRIL ET JUIN 2011

Compte de gestion, comptes administratifs 2010 et budgets 2011

Après avoir approuvé les comptes de gestion et les comptes administratifs de l'exercice 2010 , le conseil municipal a adopté à l'unanimité les budgets primitifs de l'exercice 2011.

Taux d'imposition des taxes locales

Le Conseil Municipal, après présentation du budget primitif, décide de fixer de la façon suivante les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2011

TAXE	TAUX	COEF. DE	TAUX VOTES
Taxe	9,84	1,010039	9,94
Taxe foncière	7,43	1,010039	7,51
Taxe foncière	75,08	1,010039	75,83

Motion contre la suppression des trains

Suite au courrier reçu en Mairie du Syndicat CGT des cheminots, le Conseil Municipal unanime s'élève contre le projet de suppression d'un certain nombre de trains de LIMOGES à USSEL ce qui aurait des conséquences désastreuses pour notre canton et les cantons voisins de TREIGNAC et SORNAC ; s'il en était ainsi les relations avec PARIS se trouveraient réduites à une ou deux correspondances quotidiennes. De ce fait les responsables économiques, les étudiants, les résidents secondaires, les personnes se rendant à LIMOGES pour des soins hospitaliers ou des visites à des malades seraient lourdement pénalisés à l'heure ou le chemin de fer, vu la hausse du coût des carburants et le contexte de développement durable, s'avère être le moyen de locomotion le plus écologique, la décision envisagée semble pour le moins incongrue.
Espérant qu'il ne s'agit nullement d'une décision encore définitive, le Conseil

Municipal souhaite, compte tenu des travaux de réfection engagés sur la voie ferrée LIMOGES - USSEL, que la desserte ferroviaire de la Haute Corrèze continue à apporter aux citoyens de ce territoire un véritable service public.

Jurés d'assises

Bugeat est regroupé avec VIAM et trois jurés doivent être tirés au sort.
Sont tirés au sort :

RENAUDIE Marcel (BUGEAT)
NONI Denise (BUGEAT)
LEBRU Bernard (VIAM)

Construction d'une nouvelle station de production d'eau potable - avenant n°1 au marché passé avec la société SAUR

La présente délibération annule la délibération du 31/01/2011 concernant le même objet suite à une erreur sur le montant du marché.
Le Maire fait part au Conseil Municipal du projet d'avenant n°1 à passer avec la Société SAUR pour les travaux de remise en état de la prise d'eau et divers travaux suite à des modifications de traitement de l'eau.
Cet avenant est justifié par la remise en état et renforcement de la berge au niveau de la prise d'eau, suite à la crue de la rivière, la création d'un système de manutention pour les pompes et la modification du matériel pour les analyses d'eau. Par cet avenant, le montant total du marché est porté :

De **1.005.180,63 € HT** à **1.021.149,51 € HT**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- approuve l'avenant n°1
- donne pouvoir au Maire pour signer ce document, ainsi que toutes les pièces techniques et financières s'y rapportant
- décide que la dépense sera réglée grâce aux fonds inscrits au programme « Travaux d'AEP » du Service des Eaux.

Dissimulation des lignes de télécommunications Rue de La Font Basse

Le Maire précise que le Syndicat de la Diège possède à présent la compétence pour réaliser les travaux de ce type.
Le Maire informe que par lettre en date du 19 mai 2011, le Président du Syndicat lui a fait part des éléments financiers concernant ce projet.
Le Maire rappelle que par lettre en date du 23 mars 2010 la commune a demandé au Syndicat de la Diège de bien vouloir procéder à l'effacement des lignes de télécommunications concernant l'affaire suivante : Rue de la Font

Basse
Le Maire expose que la commune serait redevable au Syndicat de la Diège, après réception des travaux, d'une participation d'un montant de 30 % des travaux hors taxes exécutés soit :

Montant des travaux hors taxes exécutés	**3.943,94 €**
Fonds de concours de 30 %	**1.183,00 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide d'inscrire au budget un fonds de concours estimatif représentant 30 % du montant hors taxes de cette opération soit la somme de **1.183,00 €**
- précise que ce fonds de concours sera bien entendu calculé sur le montant des travaux réellement réalisés
- donne tous pouvoirs à leur Maire pour réaliser ces travaux dans les meilleurs délais.

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Le Maire présente la carte d'intercommunalité en Corrèze. La communauté de Communes Bugeat-Sornac voit SAINT REMY partir sur USSEL et PEYRELEVADE intégrer la Communauté de Communes.
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Attribution de subventions

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

Bugeat Athlétisme : 150,00 € (Organisation du Trail)

Jeunes agriculteurs : 50,00€ (Organisation Finale Départementale de labour)

Petit Gibus

Le Conseil Municipal décide de prendre un abonnement au « Petit Gibus » destiné aux enfants scolarisés en CM2.

LA VIE DE BUGEAT

- naissance

- Le 08 mai 2011 à COMPIEGNE de **Naël TOGNOLA** fils de Fabrice et Christine GUENET, 5ème petit-fils de Yves et Nicole ORLIANGE et 6ème arrière petits-enfants de Mme. Éliane NAUCHE
- Le 29 mai 2011 à LIMOGES de **Louis Jean GRIMAUD** fils de Damien GRIMAUD et de Estelle JARRY

- mariage

- Le 14 mai 2011 de **Sébastien BARNABAS**, fils de Pierre et Lucette BARNABAS et petit-fils de Jeanne BARNABAS et de **Lydie CHAMPSEIX** domiciliés Rue des Trois Ponts
- Le 30 juin de **Mathew LEWIS** et **Coralie GARNIER** fille de Philippe et Marie Yvette GARNIER qui ont une résidence à BUGEAT, Rue de la Mairie. Le jeune couple vit en Australie.

- décès

- Le 23 avril de **André LEPETIT** âgé de 95 ans. Résidant au Moulin de Barthou dont il avait créé la pisciculture ; il aimait particulièrement ce coin de notre commune où il a séjourné les dernières années de sa vie.
- Le 24 avril de **Pierre PRADINAS** âgé de 78 ans demeurant Rue de Chaleix. Fils de Paul et Marie PRADINAS, coiffeur à BUGEAT, il avait exercé le métier d'enseignant avec son épouse Colette à COMMENTRY ; à l'heure de la retraite, ils s'étaient installés dans la maison qu'ils avaient fait construire dans l'ancien jardin familial. Il a été Président du Comité des Fêtes. Passionné de pêche, de chasse, c'est un amoureux de la nature de ce plateau de Millevaches auquel il était très attaché qui disparaît.
- Le 3 mai de **Yvette BUCHON,** mère du docteur Daniel BUCHON décédée à la maison de retraite à l'âge de 90 ans.
- Le 06 mai de **Thérèse GIROUARD**, mère de Madame GUELLAUD, décédée à l'âge de 93 ans à la maison de retraite.
- Le 15 mai de **Armandine PEYRAT** née MAZAUD décédée à l'âge de 94 ans. Originaire de VIAM, ayant travaillé à la SNCF, elle avait habité au Massoutre où elle possédait une maison.
- Le 24 mai de **Andrée COUIGNOUX** née GANGNEREAU à l'âge de 95 ans. Native de la région parisienne, elle avait adopté notre commune et plus particulièrement le village de Mouriéras à la suite de son mariage avec Roger COUIGNOUX. C'est dans la maison familiale qu'elle s'était installée au moment de sa retraite puis dans le bourg de BUGEAT avant de gagner la

maison de retraite où elle est décédée.
- Le 4 juin de **Marcelle DUBAYLE** née FARGES âgée de 83 ans. Native de BONNEFOND, elle s'était fixée au Massoutre suite à son mariage avec François DUBAYLE.
- Le 27 juin de **Marcelle ESCLAUSE** née NONY à l'âge de 90 ans. Demeurant à BUGEAT, Rue Nationale où elle avait acquis une maison avec son mari dans les années 1960 : elle était venue s'y installer à l'heure de la retraite.

- inhumations :

- Le 31 ami de **Léonie BORDAS** âgée de 100 ans. Belle-mère de Monsieur CONJAT ancien garde-champêtre de BUGEAT.
- Le 15 juin à La Nouaille de **Louise DERMONT** née BOURG âgée de 86 ans, possédant une maison à Coulournat où elle aimait séjourner une grande partie de l'année

LES BREVES…

Sécheresse en CORREZE

Le 27 mai dernier, suite à la réunion du comité sécheresse et compte tenu de la situation de sécheresse que connaît le département, le Préfet de la Corrèze, par arrêté du 1er juin 2011, a décidé de modifier les règles d'emploi du feu contenues dans l'arrêté du 30 janvier 1997.
Ces modifications portent sur 3 points :
1) **Il est interdit à toute personne**, y compris les propriétaires et leurs ayants- droits ou locataires, de porter ou d'allumer du feu à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois, forêts, landes friches et maquis (y compris le fait d'allumer une cigarette).
2) **L'incinération de toute matière est interdite** au-delà de 200 mètres des bois, landes, friches et maquis. Cette interdiction ne s'applique pas aux ateliers et établissements industriels, ni aux barbecues des occupants des habitations et de terrain de camping lorsque les gérants de ces derniers les autorisent.
3) **Sont interdites les manifestations festives collectives** faisant appel à la pratique de l'incinération, du tirage de feux d'artifice ou toutes autres compositions pyrotechniques sauf dérogation délivrée par le maire de la commune concernée après en avoir vérifié les conditions de sécurité.

Ces mesures sont applicables du 1er juin au 30 septembre 2011

Usage de l’eau

Les ressources en eau potable sont fortement sollicitées et les gestionnaires des réseaux considèrent que celles-ci sont à un niveau inférieur à la normale.
En conséquence :
Les usages non prioritaires de l’eau **sont interdits sur l’ensemble du département** :

- arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des jardins d’agrément, des jardins potagers et des espaces sportifs de toute nature.
- le lavage des véhicules publics et privés hors des stations de lavage professionnelles
- le levage des voies publiques et des trottoirs, sauf pour des motifs de sécurité des usagers
- le remplissage des piscines à usage privatif, à l’exception des premières mise en eau de celles nouvellement construites.

Face à une situation qui est amenée à durer, le préfet appelle les corréziens à faire preuve d’un usage raisonnable, économe de l’eau et respectueux de l’environnement

Kit économie d’eau

Le conseil général de la Corrèze en partenariat avec les communes et collectivités compétentes, organise une opération d’économie d’eau potable de grande ampleur au profit des ménages et des collectivités distributrices, visant à réduire la consommation d’eau dans une logique de préservation de la ressource. C’est ainsi que chaque abonné au réseau d’eau potable peut retirer gratuitement à la mairie avant le **31 août 2011** un kit d’équipements d’économie d’eau (un par foyer) permettant de réduire de 20 à 40% la consommation des ménages.

Plan Rail Limousin

Dans le cadre du Plan Rail Limousin financé par l’État, la Région Limousin et Réseau Ferré de France, d’importants travaux ont lieu sur la ligne TER n°8 « Limoges-Ussel » depuis le 23 mai 2011 et jusqu’au 23 décembre 2011. Ces travaux d’un montant de 24 millions € consistent à rénover 49,5 km de voies entre St-Léonard de Noblat et Pérols Sur Vézère. Pour cela : 100 Kms

de rails seront changés, 89 000 tonnes de ballast seront renouvelées et 87 000 traverses posées, dont plus de la moitié en bois.
Ils se dérouleront en trois phases : du 23 mai au 1er juillet, 3 trains par jour seront supprimés du lundi au vendredi, du 4 juillet au 2 décembre, les circulations seront totalement interrompues entre Limoges et Ussel et du 5 décembre au 23 décembre, 3 trains par jour seront supprimés du lundi au vendredi.
Une desserte routière sera mise en place et financée par la SNCF à hauteur de 800 000 €. Des fiches horaires reprenant la totalité de l'offre pendant la période d'interruption totale de la circulation sont mises à disposition dans les mairies concernées ainsi qu'à la gare.

Échéances électorales 2012

L'élection présidentielle se déroulera les 22 avril et 6 mai 2012
Les élections législatives se dérouleront les 10 et 17 juin 2012

Divagation des chiens - RAPPEL

La divagation des chiens est interdite sur la commune, sous peine d'amende.
Je tiens à rappeler aux propriétaires leur responsabilité en cas d'accident.
D'autre part, j'en appelle au sens civique des propriétaires d'animaux afin qu'ils évitent que les déjections ne souillent les espaces publics.

INFORMATIONS DIVERSES

Permanence de l'assistante sociale : Désormais les permanences seront assurées chaque mardi matin de 9h30 à 11h. Le lieu de permanence reste inchangé

Concours photos : En 2010, le Parc Naturel Régional lançait son concours photos sur le thème « quand la nature a du génie ». Une cinquantaine de participants a sillonné les routes du territoire à l'affût des plus belles images. Une première sélection de 50 photos a permis de faire une exposition itinérante, durant laquelle les visiteurs sont votés pour leurs photos préférées. A l 'issue de ces expositions, les quelques 600 bulletins de vote ont permis de déclarer les 3 vainqueurs du concours.
Pour 2011-2012, le parc propose dans le cadre de l'année internationale de la forêt, le thème « **Ô bois de mon coeur** ».
Le règlement est le suivant : Chaque photographe (amateur) peut envoyer 3 photos, prises sur l'une des 113 communes du territoire. Les cinquante premières sélectionnées donneront lieu à une exposition itinérante durant l'année 2012 et seront soumises à un jury de professionnels, d'élus et aux visiteurs de l'exposition. Les 3 lauréats de ce concours remporteront des reps gastronomiques ou un séjour d'un week-end sur le territoire (selon leur lieu d'habitation et leur souhait).
Ce concours est ouvert au **1er juillet 2011** et prendra fin au **15 janvier 2012**
Vous trouverez ci-joint le formulaire d'incrimin au concours.
A vos appareils ….Profitez dés cet été des chemins creux et frais de nos forêts !!

Enfance Jeunesse

Service Enfance Jeunesse de la communauté de communes Millevaches au cœur (Bugeat-Sornac)
Programme été 2011
Cet été à Bugeat-Sornac,le service Enfance Jeunesse propose aux 3-18 ans de plonger dans 5 univers offrant chacun leur lot de sorties, jeux, activités, rencontres…
Du 4 au 8 juillet : Voyage en terres inconnues
Les petits (3-5 ans):
« ***Les Indiens et les Cow-boys »:*** Construction de Tipis, déguisements, grand jeu conquête de l'ouest, musique, peinture + **Sortie Poney**
Les moyens (6-11 ans) :
A Sornac : ***« Les surprises du coin ».*** Jeux de piste, quizz, ateliers cuisine, jeux traditionnels, multimédias (musiques, films) et visites pour connaître les moindres recoins de notre pays ;
A Bugeat : « ***Grand décollage pour les Etats-Unis »***. Toute la semaine, vivons à l'américaine à travers des activités manuelles, des sports, des ateliers cuisine…
Les grands (12-18 ans) :

Lundi : **Journée au Parc Féériland**
Du mardi au vendredi **de 20h à 22h:**
Mardi à Sornac et jeudi à Bugeat : **tournoi magique** entre magiciens, sorcières ou tout autre être magique
Mercredi à Bugeat et Vendredi à Sornac: **Soirée au Far West** entre Shérif et Hors la loi
Entre balles et sortilèges, à vous de choisir ce que vous lancerez à vos adversaires !
Du 11 au 15 juillet: A poils, à plumes ou à écailles… (Fermeture le jeudi 14 juillet)
Les petits (3-5 ans):
Lundi à Mercredi : Grenouille météo, fabrication de hérissons et papillons + Sortie à la ruche des Puys
Vendredi **: Pêche à l'écrevisse (rencontre inter-sites)**
Les moyens (6-11 ans) :
Mini camp au Petit Canada du lundi au mercredi (poney, nuits sous tipis, baignade…)
Vendredi : **Pêche à l'écrevisse (rencontre inter-sites)**
Les grands (12-18 ans) :
Lundi : **Cani-rando** et visite d'un élevage de chien
Mardi à Sornac et Mercredi à Bugeat de 20h à 22h : Passez en mode Animal pour une soirée jeux à poils, à plumes ou à écailles avec Le Poker des Cafards, TadAAAm!, Times Up…
Du 18 au 22 juillet: A chacun ses supers pouvoirs !
Les petits (3-5 ans):
Fabrication d'un héro articulé, grand jeu « à la recherche du nouveau super-héros », fresque, Kim
+ **Sortie au Woopsy Parc**
Les moyens (6-11 ans) : *Je suis un héros !*
A Sornac : concours de dessin, jeux de rôles, atelier BD ;
A Bugeat : Fabrication de costumes, ateliers jeux de rôles, diplôme de super héros et création de bande dessinée où tu seras le héros.
Les grands (12-18 ans) :
Lundi : **laser game** à Limoges
Mercredi à Bugeat de 19h30 à 22h00 : Soirée **Pizzas-Loup Garous de Thiercelieux**
Vendredi à Sornac de 19h30 à 22h00: Soirée **Pizzas Loup Garous de Thiercelieux**
Du 25 au 29 juillet: Jouons aux artistes…
Les petits (3-5 ans):
« Ma palette d'artiste » : Autoportrait pop art, jeux de couleurs, fabrication de bulles géantes
Les moyens (6-11 ans) :
A Sornac : diverses activités seront proposées pour réaliser en fin de semaine une exposition ouverte au parents (photo, peinture…)
A Bugeat : Les couleurs du monde seront abordées sous tous les angles (ethnies, cuisine, techniques de peinture…)
+ **Sortie commune Bugeat-Sornac**: Visite atelier ludique autour de Mr Wall-

Street au centre Paul Rebeyrolles à Eymoutiers.

Les grands (12-18 ans) :

Lundi : **Visite Atelier « Le Noir est une couleur »** à l'espace Paul Rebeyrolle d'Eymoutiers

Mardi à Sornac : Fabrication d'un **Twister géant** de 17h30 à 18h30 pour soirée animée de 20h à 22h

Mercredi à Bugeat : Fabrication d'un **Twister géant** de 17h30 à 18h30 pour soirée animée de 20h à 22h

Jeudi à Bugeat et Vendredi à Sornac de 20h à 22h : Blokus, Solo, Jungle Speed… des jeux aux couleurs parfois … énervantes !!!

Du 1er au 5 août: Mouillons le maillot !

Les petits (3-5 ans):

Jeudi 4 août : **journée multi sport (rencontre inter sites)**

Les moyens (6-11 ans) : « Le sport dans tous ses états »

A Sornac : Jeux collectifs, découverte de nouveaux sports, rencontre avec les équipes présentes au centre sportif de Bugeat (équipe de France de Karaté et club professionnel de rugby)…

Bugeat : Des pieds jusqu'aux cheveux, vient faire bouger toutes les parties de ton corps ! (randonnées thématiques, baignade, tir à l'arc, jeux sportifs…), rencontre avec les équipes présentes au centre sportif de Bugeat (équipe de France de Karaté et club professionnel de rugby)…

Journée commune le Jeudi 4 août : journée multi sport (rencontre inter sites)

Les grands (12-18 ans) :

Lundi 1er août : **Initiation Golf** au Chammet à Peyrelevade

Mardi et Vendredi à Sornac : **mini tournois multisports** (pétanque, ping-pong, foot, flag belt…)

Mercredi et jeudi à Bugeat : **mini tournois multisports** (ping-pong, baby-foot, fléchettes, flag belt…)

+ des temps de **rencontre avec les équipes présentes au centre sportif de Bugeat** (équipe de France de Karaté et club professionnel de rugby) pourront être organisées (jours et horaires seront indiqués sur le programme téléchargeable à partir du 15 juin)…

- Programmes détaillés téléchargeables sur www.millevachesaucoeur.com rubrique Jeunesse

- Renseignements et inscriptions au 05.55.95.08.13

Modes de gardes cet été sur la communauté de communes:

Micro crèche 0-6 ans l'Amusette à Sornac : inscriptions occasionnelles au 05.55.94.71.64

Inscriptions régulières à l'année au 05.55.95.08.13

Service Baby-sitting : sur inscription au service (gratuit) vous recevrez une liste de baby-sitters proposant leur service sur le territoire. Tous les baby-sitters inscrits à notre service sont assurés pour cette pratique.

LES ANIMATIONS DE L'ETE

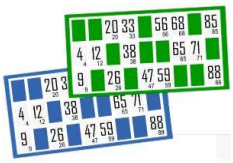

13 juillet : 22 h - Feu d'artifice Place du Champ de Foire et bal gratuit au Foyer Rural
14 juillet : 11h30 - Cérémonie Place de la République Fête des 100 ans de la mairie dans le cour de « l'hôtel de ville »
16 juillet : Guignol place du Champ de Foire
19 juillet : 21 h - Le pays des Monédières en images projections animées par Michel PEYRAT au Foyer Rural
20 juillet : Cinéma au Foyer Rural : Maître du Monde
29 – 30 juillet : Bric à Brac organisé par le Secours populaire au Foyer Rural
3 août : Foire à la Brocante réservée au professionnels Place du Champ de Foire
4 août : Loto du Pays vert au Foyer Rural
7 août : Vide grenier des particuliers Place de l'Église
9 août : Spectacle CCAS au Foyer Rural à 20h30
11 août : Conférence sur Georges Emmanuel CLANCIER dans le cadre de la journée du goût
13, 14 et 15 août : Fête foraine, avec :
Le 14 août : défilé de chars fleuris
Le 15 août à 18h dans l'église : concert de jazz New Orléans
Le 16 août à 22h30 : clôture de la fête avec un feu d'artifice au plan d'eau
24 août : cinéma au foyer rural « Kun Fu le Panda »
27 août : messe animée par un groupe Gospel allemand à l'église à 18h
03 septembre : comice agricole à Bonnefond

JEUX

Sudoku

3	8	6	2	1	5	4		
5	9			8		1		6
1	4	2		7	6		8	
4	3	1		5	2	7	6	
2		5				8		
8		9	7	4	1	2	5	
9			5	2	8			4
			1		7		3	8
	5	8	3	6			1	2

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

? La photo mystère

Dans notre dernier numéro, il s'agissait du pont d'une fontaine au village du Massoutre qui a été trouvée par Sylviane FAURIE.
Et celle-ci, à quelle occasion a-t-elle été prise ?

Solution du Sudoku

3	8	6	2	1	5	4	9	7
5	9	7	4	8	3	1	2	6
1	4	2	9	7	6	3	8	5
4	3	1	8	5	2	7	6	9
2	7	5	6	3	9	8	4	1
8	6	9	7	4	1	2	5	3
9	1	3	5	2	8	6	7	4
6	2	4	1	9	7	5	3	8
7	5	8	3	6	4	9	1	2

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

BULLETIN MUNICIPAL 2ème trimestre 2011

LE BUGEACOIS

« LE BUGEACOIS » - Journal d'informations municipales de BUGEAT - N°64